

**COMMUNE DE BIGUGLIA****Extrait du registre des délibérations du conseil municipal****Du 31 août 2020**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	22	29

L'an deux mille vingt, le trente et un août, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Maire de la commune de BIGUGLIA.

Date de la convocation : Le 24 août 2020

Secrétaire de séance : TOMASI Noël

**Présents** : BELTRAN Muriel – BENIGNI Dominique – BENIGNI Patricia – CAPPELLARO Jérôme -EIDEL-GUIDICELLI Patrick – GAROBY Maria – GIABICONI Jean-Charles - GIGON Patrick – GIORDANO Pascale – LEONELLI François – LOPES-BARROSO Jessica – LUCCHETTI François-Marie – MACRI Thérèse – PINDUCCI Marjorie – RAO Frédéric – RACHID Moustapha - RISTICONI Georges – RISTICONI Jacqueline – SAROCCHI Marie-Noëlle - TOMASI Noël – TORRE Claudia – VALDRIGHI Jean-Pierre.

**Absents excusés** : ALBERGHI Ariane (donne pouvoir à BENIGNI Dominique) - CRUCIANI Christelle (donne pouvoir à RISTICONI Georges) – DEGERINE Antoine (donne pouvoir à TOMASI Noël) – MASSONI Marylin (donne pouvoir à GAROBY Maria) - OLIVESI Laetitia (donne pouvoir à EIDEL-GUIDICELLI Patrick) - POLI Paul (donne pouvoir à RAO Frédéric) — TOTH Pascale (donne pouvoir à PINDUCCI Marjorie)

**Délibération N° 49 -31-08-20****Mise en place des nouveaux horaires et nouveaux tarifs pour les spectacles et ateliers du centre culturel Charles Rocchi**

Le Maire expose au Conseil municipal qu'il peut se prononcer pour l'adoption de nouveaux horaires et tarifs, qui sont proposés dans les documents joints à la convocation et à nouveau présentés lors de ce conseil, concernant le Centre culturel communal Charles Rocchi, pour la saison 2020-2021.

Le conseil municipal ouï l'exposé de son Président à ce sujet et après avoir délibéré,

- Décide d'approuver les nouveaux horaires et tarifs (tarifs joints en annexe de la présente délibération) du Centre culturel Charles Rocchi pour la saison 2020-2021.

VOTE A L'UNANIMITE.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme.

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture  
02B-212000376-20200911-49-31-08-2020-DE  
Date de télétransmission : 11/09/2020  
Date de réception préfecture : 11/09/2020

